

École maternelle du Poutyl

6 classes Olivet

## PROCÈS VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL D'ÉCOLE DU 7 novembre 2023

Convocation adressée le 20 octobre 2023 par la Directrice de l'école, Mme Rodriguez  
Le Conseil d'école s'est réuni le 7 novembre à 18h00.  
Secrétaires de séance : Mmes Bazinet et Moreau

### Membres de droit présents

Nom	Qualité
<b>PRÉSIDENT(E)</b>	
Mme Rodriguez	Directrice
<b>ÉDUCATION NATIONALE</b>	
Mme Masson Mme Bazinet Mme Hutteau Mme Gay Mme Canu	Enseignantes
<b>INSPECTRICE DE L'ÉDUCATION NATIONALE</b>	
Mme Suffrin	IEN
<b>ÉLUS</b>	
Mme Chayot	Élue
<b>PARENTS DÉLÈVES</b>	
Mme Bazile Mme Benoit Michel M. De Truchis Mme Julien Mme Lièvre	Élus titulaires
<b>DDEN</b>	
Mme Sainson	DDEN
<b>MANAGER DE LA MAIRIE</b>	
M. Villermet	Manager mairie de l'école du Poutyl

### Membres invités

Nom	Qualité
Mme Moreau Mme Piault	Élus suppléants

## Membres absents

Nom	Qualité
Evelyne Loussouarn (excusée)	Enseignante
Mme Peigné (excusée)	Enseignante
Mme Suffrin (excusée)	Inspectrice
Mme Gomes Pinto	Élue titulaire
Mme Daty	Élus suppléants
Mme Denarié	
M. Peinturier	
Mme Perrault	
Mme Rose	ATSEM
Mme Louchard	Psychologue scolaire du RASED
Mme BRUN	Enseignante spécialisée du RASED

### **1°- Approbation du procès-verbal du dernier conseil d'école 2022/2023 :**

Avant de voter pour l'approbation ou non du compte-rendu, Mme Rodriguez rappelle les modalités de vote au sein du conseil d'école. Mme Moreau vote en remplacement de Mme Gomes Pinto.

*Approuvé à l'unanimité.*

### **2°- Résultats des élections des représentants de parents d'élèves, rôles et attributions du conseil d'école :**

Le taux de participation a été de 64,75 % cette année, en légère hausse par rapport à l'an dernier.

- Les titulaires sont : Mmes Bazile, Julien et M. de Truchis (classe de Mme Masson), Mme Benoit Michel (classe de Mme Poignet), Mme Lièvre (classe de Mmes Peigné et Bazinet) et Mme Pinto Gomes (classe de Mmes Rodriguez et Canu).
- Les suppléants sont : M. Peinturier (classe de Mmes Peigné et Bazinet), Mmes Denarié, Moreau et Piault (classe de Mmes Rodriguez, Canu et Poignet), Mmes Perrault et Daty (classe de Mme Hutteau).

Exposé des rôles et des attributions du conseil d'école par Mme Rodriguez.

### **3°- Personnel, effectifs et répartition :**

L'école compte 6 classes, ce qui représente 145 enfants au total :

- Une classe de PS : classe de Mme Rodriguez et Mme Canu (66 et 33 %) avec 24 PS, l'ATSEM est Mme Delaunay. Les journées de décharge de Mme Rodriguez sont le vendredi et environ un lundi sur 3.
- Deux classes de PS / MS : -classe de Mme Masson avec 9 PS et 16 MS soit au total 25 élèves, l'ATSEM est Mme Boisset  
-classe de Mmes Peigné et Bazinet (50 % chacune) avec 8 PS et 16 MS soit un total de 24 élèves, l'ATSEM est Mme Mureau Diller.

- Deux classes de MS / GS : - classe de Mme Hutteau avec 10 MS et 14 GS soit un total de 24 élèves, l'ATSEM est Mme Fernandes (en arrêt maladie au moment du Conseil d'École, non remplacée).  
-classe de Mme Gay avec 11 MS et 13 GS soit un total de 24 élèves, l'ATSEM est Mme Carré.
- Une classe de GS : classe de Mme Poignet avec 24 GS, l'ATSEM est Mme Rose.

Des étudiantes en préprofessionnalisation sont présentes dans les classes de Mmes Poignet et Hutteau. Des stagiaires pourront être reçus par Mme Rodriguez, qui est également Maître d'Accueil Temporaire. Cela leur permet d'appréhender la classe et de se projeter dans ce futur métier. Les stages de préprofessionnalisation durent 3 ans et au cours de la dernière année, les stagiaires peuvent prendre la classe en charge si un enseignant est absent.

Mme Maëlle Bourillon est volontaire en service civique pour l'année scolaire.

M. Villermet présente les membres de l'équipe du périscolaire :

- Périscolaire du soir : Mme Laurylène Moreau est la référente périscolaire, l'équipe comprend 6 animateurs : Roxane, Alexia, Anna, Jennifer, Mathias, et Maryline (suppléante). L'équipe est au complet.

-Restauration scolaire : Mme Marie-Odile Levillayer est la référente du restaurant scolaire, elle est secondée par Mme Nsilulu Mbuensi (en arrêt maladie au moment du Conseil d'École, remplacée).

M. Villermet indique que la mairie a choisi de titulariser plus d'animateurs : 20 contrats ont ainsi été pérennisés cette année sur les 5 écoles, ils viennent s'ajouter au 5 contrats antérieurs. Les managers veillent à mettre en place un accompagnement de formation et de préparation.

M. Villermet précise que l'équipe périscolaire est nouvelle, des ajustements ont donc été nécessaires et des formations sont prévues afin d'aider les animateurs à monter en compétence.

Un spectacle de Noël sera proposé aux élèves du périscolaire le jeudi 21 décembre vers 17 heures 15.

#### **4° - Présentation du projet d'école :**

Présentation du projet d'école par Mme Rodriguez qui s'articule autour de 3 axes :

1. Assurer l'acquisition des fondamentaux pour les élèves (langage et mathématiques) :
2. Stimuler l'ambition scolaire pour tous les élèves :
3. Agir sur le climat scolaire comme facteur de réussite :

#### **5°- Suivi des différentes aides aux élèves en difficulté et évaluation diagnostique des GS:**

Des APC (activités pédagogiques complémentaires) sont mises en place par les enseignantes, le mardi et jeudi de 11h45 à 12h15 pour les enfants de MS et GS. Ces activités sont proposées aux élèves avec l'accord de leurs parents.

Lors de la 1<sup>e</sup> période, les APC ont permis de réaliser des évaluations diagnostiques concernant les enfants de GS et de mettre en place une aide en fonction de ces résultats. Ces évaluations étaient importantes à réaliser afin de faire un bilan des acquis des élèves et de permettre aux enseignantes de connaître rapidement leurs

besoins. Les résultats sont satisfaisants. Cependant, les enseignantes ont remarqué des difficultés de comportement chez les élèves de GS. Le vivre ensemble et les règles doivent donc être travaillées.

*Les représentants de parents d'élèves concernés remercient les enseignantes d'avoir séparé les élèves de la classe difficile de l'année passée. Les parents font remarquer une meilleure ambiance de travail cette année. Ils remercient également Sandy d'avoir été leur pilier l'année dernière lors des nombreux remplacements.*

Lors de la prochaine période des APC, des groupes de GS seront pris en charge pour approfondir leurs compétences en numération, en concentration/respect (avec des jeux à règles), en phonologie ; des ateliers philosophiques seront également mis en place. Les enfants ne seront pas forcément avec leur enseignante et les enfants de leur classe. Les groupes seront constitués en fonction des besoins des élèves, ils n'excèdent pas 4 enfants. Une information sera transmise aux familles concernées par le biais de la pochette.

D'autres types d'aides peuvent être apportés aux enfants par les membres du RASED (réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté).

Présentation des membres du RASED et de leur rôle par Mme Rodriguez.

Des demandes de prise en charge par les membres du RASED ont été formulées par les enseignantes. Des observations en classe seront effectuées par la psychologue scolaire. On peut cependant regretter que la circonscription ne bénéficie pas de la présence d'un enseignant spécialisé G (dominante comportementale), ce qui s'avère plus pertinent pour les classes de maternelle – la circonscription ne compte en effet que deux enseignantes spécialisées E (dominante pédagogique).

Les parents peuvent également prendre directement contact avec les membres du RASED

La visite de la PMI pour les élèves de MS aura lieu le 30 novembre et le 12 décembre.

## **6° - Présentation du règlement intérieur et vote des membres du conseil d'école :**

Présentation, par Mme Rodriguez, du règlement intérieur et des points importants de celui-ci :

- le programme Phare  
L'équipe ressource du programme Phare est composée de Mmes Marine Hutteau et Mélanie Gay.  
Ce programme développé dans toutes les écoles permet de lutter contre toute forme de harcèlement grâce à un protocole précis.
- le passage au plus haut niveau du plan Vigipirate  
Les mesures de sécurité ont été renforcées. Pour le temps scolaire, les voici : respect strict des horaires, plus d'accès au couloir de l'école pour les parents d'élèves sans autorisation, présence de deux adultes au portail pour un contrôle visuel, un seul parent est autorisé à entrer dans l'école. Pour le temps périscolaire : même type de protocole, pas de fouille de sac mais possibilité de demander à demander ouvrir le sac, abris et contrôle des parents qui entrent par 3 maximum.

L'adresse mail du périscolaire sera ajoutée au règlement afin de permettre aux familles de prévenir plus facilement de l'absence de leur enfant.

Le nouveau règlement intérieur voté (accompagné de ses annexes) sera affiché à l'entrée principale de l'école et envoyé par mail à chaque famille qui devra en attester la réception et l'acceptation par écrit par le biais d'un coupon remis dans la pochette de son enfant.

*Le règlement intérieur est voté à l'unanimité.*

## 7°- Actions pédagogiques menées et envisagées :

-Des sorties au parc du Poutyl et à la bibliothèque ont et auront lieu dans l'année.

-Halloween : le 22 octobre, les enfants sont venus déguisés, des lanternes ont été réalisées avec des vraies citrouilles. Merci aux parents. Des activités périscolaires sur le thème ont été organisées.

-La journée de l'arbre : le 24 novembre à 9h. Les élèves de GS sont invitées à planter deux arbres dans la cour de l'école. Une primevère sera offerte à chaque élève de GS.

-Cinématernelles : chaque classe se rendra, à deux reprises, au cinéma des Carmes. La première séance aura lieu entre le 7 et le 21 décembre à 9h30, pour découvrir le court-métrage *La chouette*. Le transport se fera en car financé à 55 % par la coopérative scolaire et à 45 % par la Mairie (sauf pour les classes de Mmes Poignet et Gay qui devront emprunter gratuitement des bus de ville). Les entrées seront financées par la coopérative scolaire (3,10 euros par enfant). Une aide de 201,50 euros a été octroyée par la Mairie.

Les autres séances auront lieu le 16 février (les PS et les deux classes de PS-MS, *Vive le vent d'hiver*) et le 10 juin (les GS et les deux classes de MS-GS, *Les nouvelles aventures de Pat et Mat*).

-L'Alliage : spectacle *Romance* le 8 décembre pour les deux classes de PS-MS.

-Mise en place de deux chorales : participation aux rencontres chantantes à l'Alliage le 13 mai.

-Fête de Noël : le 15 décembre à la salle Yvremont à l'Alliage. Chorale et goûter de Noël.

-Passage du Père Noël : vendredi 22 décembre à 9h00. Un accueil sera organisé afin de réaliser la distribution des cadeaux achetés par la mairie. Une chorale sera organisée devant le Père Noël et un petit déjeuner de Noël sera offert par la coopérative scolaire aux enfants.

-Rencontre enseignante/famille : des rendez-vous seront proposés aux parents en milieu d'année scolaire (vers le début de février) afin de faire le point sur la scolarité de leur enfant et de leur remettre le livret scolaire complété. Celui-ci devra être retourné signé à l'école. Il sera de nouveau transmis aux familles en fin d'année scolaire. Des rencontres peuvent également être organisées à d'autres moments, sur demande de l'une ou l'autre des parties, en la présence ou non de Mme Rodriguez. L'interlocuteur privilégié des parents reste l'enseignante de son enfant. Mme Rodriguez présente le nouveau carnet de suivi des apprentissages.

-Piscine : pour les élèves de GS, du 18 mars au 18 avril, à raison de 2 séances par semaine (lundi matin et jeudi après-midi). Afin de respecter la réglementation, les parents accompagnateurs doivent passer un agrément (3 dates au choix : mardi 21 novembre, jeudi 11 janvier, jeudi 21 mars à 17h15). Faute d'accompagnateurs, les séances devront être annulées. Mme Rodriguez sollicite les représentants des parents d'élèves afin de relayer cette information (donnée également lors de la réunion de rentrée).

Les représentants de parents d'élèves font remarquer que l'horaire unique proposé pour passer l'agrément peut être problématique. Mme Rodriguez s'engage à prendre contact avec la CPC pour voir si l'horaire peut être modifié ou si d'autres horaires peuvent être proposés.

-Les JO à Olivet : passage de la flamme d'école en école sous forme de relais toutes les semaines. La flamme sera à la maternelle début avril. Les GS emmèneront la flamme à la maternelle de la Cerisaie où des jeux seront organisés. Ils pique-niqueront peut-être ensemble. À l'arrivée de la flamme, tous les élèves seront dans la cour pour exécuter une chorégraphie apprise au préalable. Lors de cette semaine, des activités sportives seront organisées au sein de l'école.

-Fête d'école : la date du 28 juin est retenue, le matériel communal sera à partager entre les écoles car beaucoup de fêtes sont organisées ce jour-là.

D'autres activités verront le jour au fur et à mesure de l'année.

-Photographe scolaire : la prise de photographies individuelles et collectives a eu lieu. La réception des photos se déroulera la semaine du 13 novembre.

Selon les dernières directives depuis le changement de niveau du plan Vigipirate (Urgence attentat), les sorties restent autorisées.

### **8°- Organisation du temps scolaire et périscolaire :**

Mme Rodriguez rappelle l'organisation de la journée :

Le matin 8h30/11h45 : les enseignantes sont en classe avec leurs élèves. Chaque classe dispose d'un créneau quotidien en salle de motricité. Les récréations se font dans les deux cours de 10h45/11h15.

L'après-midi 13h45/16h30 :

- Les PS sont déjà au dortoir (dès la fin du repas), ils se lèvent quand ils sont réveillés et peuvent dormir au maximum jusqu'à 15h.
- Les MS dormeurs mangent au 1<sup>er</sup> service et vont se reposer dans la classe de Mme Rodriguez sur de petits tapis. Ils retournent en classe à 14h00.
- Les MS non-dormeurs mangent au 2<sup>d</sup> service avec les GS et jouent avant le repas.
- La récréation se déroule en deux temps : 15h30/16h dans la cour principale pour 4 classes, 15h45/16/15 pour deux classes dans la « petite cour ».

Un roulement a été mis en place pour permettre aux enfants de jouer dans les deux cours.

Si les parents d'élèves ont des questions sur les temps périscolaires, ils peuvent demander aux ATSEM et aux enseignantes à l'entrée ou en sortie de classe ou encore envoyer un mail sur les boîtes mail de la classe ou du périscolaire.

### **9°- Travaux et sécurité à l'école :**

Présentation des nouveaux PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité) Risques majeurs et Attentat-intrusion aux membres du conseil d'école par Mme Rodriguez.

Ces documents ont été envoyés à l'Inspection académique et à la Mairie d'Olivet, qui les transmettront à leur tour aux services de sécurité et de secours.

Différents exercices vont avoir lieu. Le premier a été repoussé à deux reprises et se déroulera le 1<sup>er</sup> décembre (intrusion malveillante par le portillon donc évacuation par l'arrière de l'école) avec la présence de M. Villermet. Les prochaines fois, les scénarii varieront : intrusion par l'arrière de l'école, confinement dans l'école. Les exercices sont présentés comme des jeux aux enfants afin de ne pas les affoler.

Un exercice d'évacuation incendie a eu lieu le 15 septembre. Tout s'est très bien déroulé. Les enfants et le personnel étaient prévenus. Lors des autres exercices, les enfants pourront ne pas être prévenus, les adultes également, un exercice aura aussi lieu à la fin de la sieste afin d'expérimenter le plus de situations différentes possibles.

Le but de ces exercices est de créer des gestes réflexes mais également d'améliorer les procédures.

Pierrick Villermet répond aux questions des parents d'élèves concernant la sécurité :

-Une demande de sécurisation des différents accès a déjà été formulée, notamment pour l'accès à l'arrière de l'école (le foyer des séniors). Des plantations ont été réalisées et le grillage a été réhaussé.

-L'espace garage à vélo pour les parents à l'extérieur est peu accessible (peu de recul possible du fait de l'installation d'une platebande), les arceaux à vélos sont trop peu nombreux. M. Villermet va le signaler au service concerné, une demande d'installation d'autres arceaux a été réalisée auprès de la Métropole.

### **10°-Bilan des crédits :**

Tous les budgets de la Mairie ont été soldés (fournitures, Noël, transport).

Mme Masson présente les comptes de la coopérative scolaire : le solde du compte est de 2600 euros.

Chaque classe bénéficie de 200 euros en régie d'avances pour sa classe.

Une participation de 20 euros sera demandée aux familles (30 euros pour les fratries). Le coût pour un élève est estimé à environ 25 euros à l'année. Les représentants des parents d'élèves font savoir que certaines familles souhaitent donner davantage, ce qui est possible.

Mme Masson explique le fonctionnement de la coopérative scolaire : elle permet de financer les sorties culturelles (entrées au musée, au cinéma, au théâtre...), du matériel pour divers projets (livres, matériels de bricolage...), des ingrédients pour la cuisine (même si, cette année, les parents sont sollicités pour apporter des ingrédients lors des anniversaires), le petit-déjeuner de Noël, la brioche des rois...

Outre les dons des familles, le compte est alimenté par la vente de photos de classe, d'objets personnalisés, de gâteaux lors des différents évènements organisés par l'école (fête de Noël et de fin d'année)....

### **11°-Questions diverses :**

Mme Rodriguez remercie les services de la Mairie pour les diverses interventions au sein de l'école.

Les représentants des parents d'élèves se disent pleinement satisfaits du temps scolaire de leur(s) enfant(s).

Le 17/11/2023

à la maternelle du Poutyl

La directrice de l'école, présidente de séance

Rodriguez Mélanie, signature

Les secrétaires de séance,

Mmes Bazinet et Moreau, signature